

COMMUNE DE SOMMEVAL

Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal

(Exécution de l'art.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en séance ORDINAIRE

Le 30 Novembre 2016 à 20 h 00

Décisions prises et questions débattues**Le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- Décide de demander un fonds de concours à la Communauté de Commune BOUILLY-MOGNE-AUMONT en vue de participer au financement pour l'étanchéité du réservoir d'eau pour un montant de 2 330 €, la Réfection toiture (église et clocher) pour un montant de 800 €, l'accessibilité des bâtiments communaux pour un montant de 1 721 € et la Réfection et accessibilité de la mairie pour un montant de 4 560 € soit un montant total de 9 411€.
- Exige le maintien en activité de la maison centrale de Clairvaux, site de référence spécialisé dans la prise en charge des détenus difficiles et haut-lieu de mémoire de l'administration pénitentiaire.
- Prend acte que
 - ↳ le recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017
 - ↳ l'agent recenseur sera Monsieur Jean-Luc Gombault
 - ↳ le recensement de 2017 se modernise en permettant de répondre au questionnaire par Internet. A cette fin Monsieur Gombault remettra à ceux qui le souhaitent un code personnel pour le recensement en ligne.

Questions et informations diverses :

Monsieur le Maire :

- Informe que le Conseil Départemental de l'Aube avait adressé en mai 2016 aux communes une enquête concernant les zones blanches de téléphonie mobile. La commune de Sommeval, à cette occasion, avait signalé les difficultés d'accès au réseau. 105 communes de l'Aube dont Sommeval ont été retenues pour une campagne de mesures de terrain qui débutera en décembre 2016. Monsieur le Maire précise que les habitants pourront être sollicités pour répondre à cette enquête.
- Donne lecture d'un courrier de remerciements suite au repas des aînés.
- Informe que
 - le Noël des enfants aura lieu le samedi 10 décembre 2016 dans l'après-midi.
 - que la cérémonie des vœux de la municipalité se tiendra le vendredi 20 janvier 2017.

Madame Fanny Liard :

- Informe qu'à son initiative, elle a organisé à la salle du préau une petite fête pour Halloween et qu'une vingtaine d'enfants y ont participé.

Madame Christiane Gomas :

- Informe que les colis de Noël seront distribués dans le courant de l'après-midi du samedi 17 décembre.

Monsieur Jean-Claude Bourgeois

- Demande des informations quant à la mise en place de redevance incitative des ordures ménagères. En réponse Monsieur le Maire informe que les nouveaux contrats ayant été renouvelés pour 3 ans il semblerait qu'aucun changement ne soit à l'ordre du jour.

La séance a été levée à 20 heures 35



Maire, André Billet

André Billet